

# Suivi des mutations commerciales sur 56 voies commerçantes parisiennes

Note BDRues 2015



© Apur

**MAIRIE DE PARIS**  
Direction du développement  
économique, de l'emploi et  
de l'enseignement supérieur

**CCI PARIS**  
PARIS ILE-DE-FRANCE

MARS 2016

Directrice de la publication : Dominique Alba  
Étude réalisée par : Bruno Bouvier  
Sous la direction de : Audry Jean-Marie  
Cartographie et traitements statistiques : Anne Servais et Gustavo Vela  
Maquette : Apur  
[www.apur.org](http://www.apur.org)

2015 V2.6.2.4.3

# Sommaire

Synthèse .....	4
Introduction .....	4
Stabilité globale des commerces et des services commerciaux .....	5
Un léger recul du nombre de locaux vacants .....	5
Trois secteurs en augmentation : l'alimentaire, la restauration et les commerces liés à la santé et la beauté Trois autres en perte de vitesse : l'habillement, les agences commerciales et la décoration de la maison .....	7
La vacance se réduit sur les voies inter-arrondissements et les voies de quartier, elle se stabilise sur les voies alimentaires .....	8
Les voies réaménagées enregistrent une hausse des commerces alimentaires .....	9
Annexe .....	10

# Synthèse

Pour la neuvième année consécutive, un suivi des mutations commerciales a été réalisé en 2015 sur 56 voies parmi les plus commerçantes de Paris. L'enquête porte au total sur 11 100 locaux en pieds d'immeubles, soit légèrement plus de 13 % des locaux en rez-de-chaussée de la capitale. La comparaison des résultats de juin 2015 avec ceux de juin 2014 met en évidence les évolutions commerciales à l'œuvre :

- une **stabilité globale des commerces et des services commerciaux**. Il se produit une légère baisse des locaux en rez-de-chaussée tels que les ateliers et les bureaux (-40 unités) tandis que le nombre de commerces et de services commerciaux est quasiment stable (-15 établissements sur un total de 9900) et se relie surtout à des fusions/agrandissements, sans que la surface commerciale soit en baisse;
- une **diminution marquée des magasins d'équipement de la personne** (-44 établissements) qui prolonge la baisse déjà observée l'an dernier ;
- une **baisse des agences commerciales** (-23 établissements) ainsi que des boutiques de décoration de la maison (-12 magasins) ;
- une **importante augmentation des commerces alimentaires** (+27 boutiques) dans la suite des augmentations observées depuis 2012 ;
- une **légère augmentation des cafés et restaurants** (+18 établissements) pour la troisième année consécutive. Même tendance pour les commerces liés à la santé et la beauté (+13 magasins).
- une **légère diminution du nombre des locaux vacants** (-28 unités). Ils représentent 5,1 % des locaux en 2015 au lieu 5,4 % en 2014 ;
- on note enfin la poursuite de la diminution des commerces de gros (-10 établissements) qui prolonge une baisse engagée depuis 2007.

## Introduction

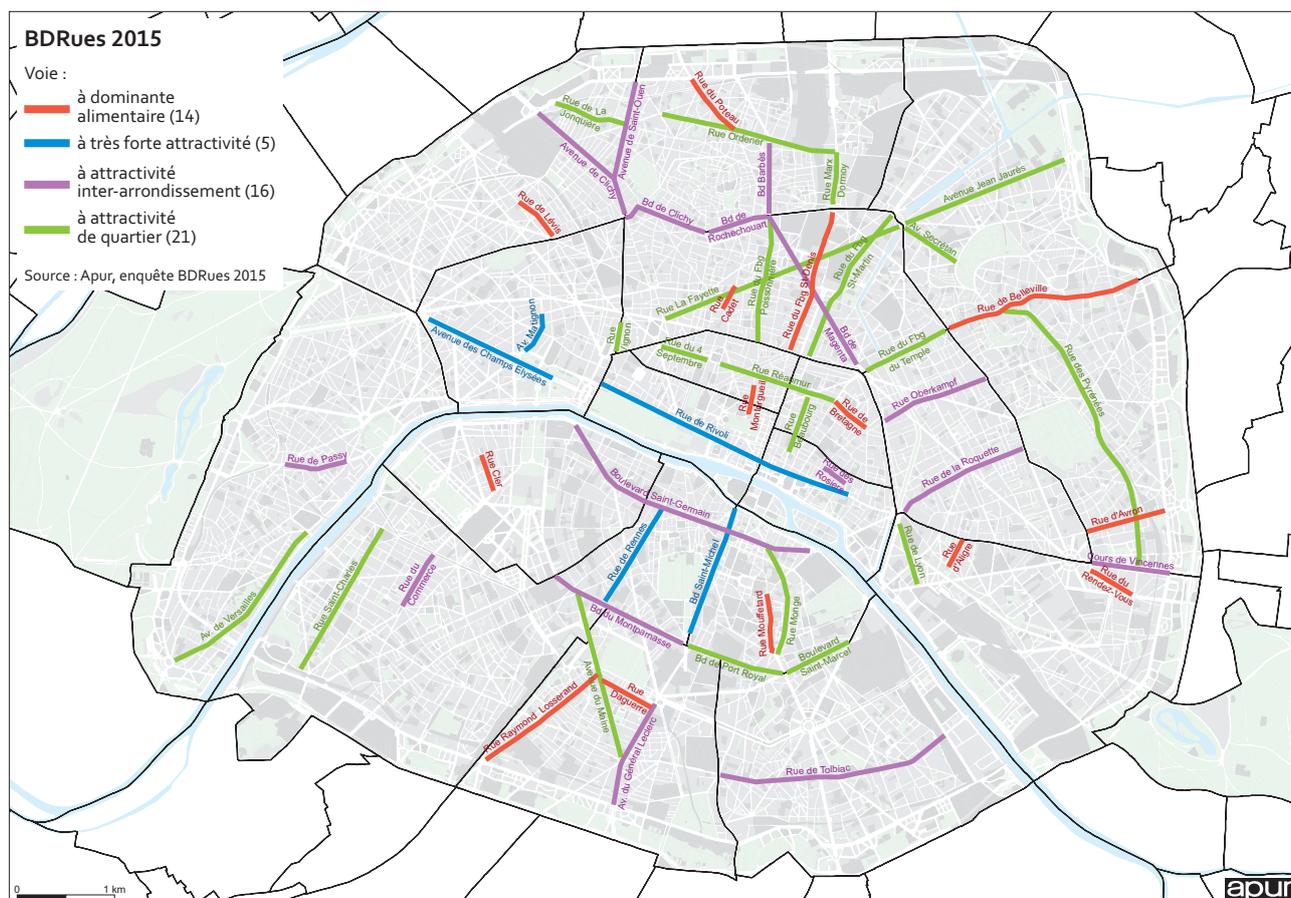
Le suivi et l'analyse des évolutions commerciales sur 56 voies commerçantes parisiennes est un travail partenarial entre la Direction de l'Attractivité et de l'Emploi de la Ville de Paris, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris Ile-de-France et l'Apur. Cette enquête est réalisée dans le cadre de la convention triennale BDCOM (2013-2015) sur le commerce à Paris et cela pour la neuvième année consécutive.

**Cette note présente les mutations commerciales en pieds d'immeubles entre les mois de juin 2014 et juin 2015** sur un ensemble de 56 voies parmi les plus commerçantes de la capitale. **Ces voies totalisent environ 13 % de l'ensemble des locaux implantés en rez-de-chaussée des immeubles parisiens.** Ces voies proposent une offre diversifiée, certaines sont alimentaires et variées, d'autres sont plutôt orientées vers une clientèle locale (voies de quartier), plusieurs sont implantées à la croisée de plusieurs arrondissements, ce qui leur accorde une attractivité plus importante, enfin quelques-unes attirent une clientèle régionale voire étrangère. Par ailleurs, certaines voies ayant fait l'objet de réaménagements de voirie font l'objet d'un suivi particulier qui propose de montrer leurs effets sur la vitalité commerciale de ces voies.

# Stabilité globale des commerces et des services commerciaux

La tendance observée depuis plusieurs années déjà se confirme avec l'enquête BDRues de juin 2015, à savoir une très légère diminution du nombre de locaux implantés au rez-de-chaussée des immeubles parisiens. Cette observation correspond généralement à un phénomène d'agrandissement des surfaces commerciales des points de vente. Elle ne se traduit pas par une disparition nette de surface commerciale mais par une baisse du nombre de magasins, avec un agrandissement de l'espace offert à la clientèle. Une diminution de 55 locaux est observée cette année (11 106 établissements en 2015 contre 11 161 établissements en 2014) dont plus d'un quart, soit 15 établissements, correspond à des commerces et services commerciaux dont la surface de vente est annexée par un établissement voisin.

Implantation des 56 voies représentatives de l'appareil commercial parisien

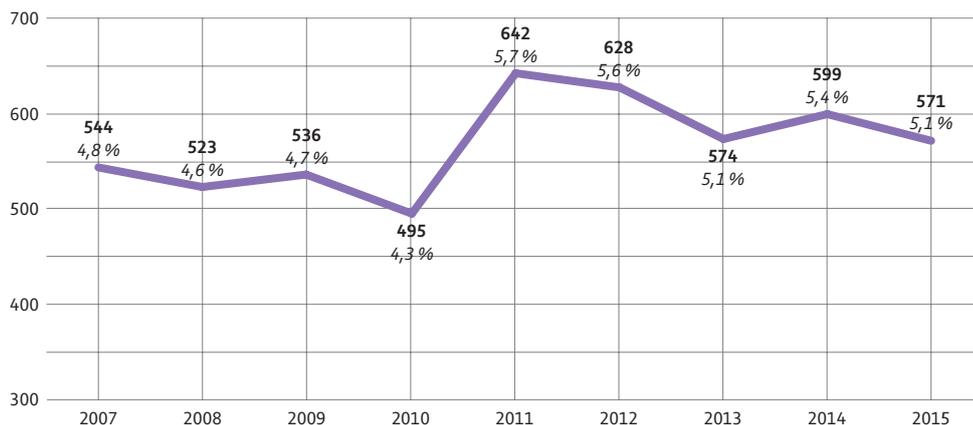


## Un léger recul du nombre de locaux vacants

La vacance des locaux sur les 56 voies de la BDRues reste nettement inférieure à celle observée sur l'ensemble du territoire parisien, elle est proche de 5 % en juin 2015, soit 571 locaux, alors qu'elle se situe plutôt autour de 9 % en moyenne à Paris selon la BDCOM 2014. Depuis 2007, la vacance des locaux des voies BDRues a connu trois périodes distinctes : une première entre 2007 et 2010 marquée par le faible nombre de locaux vacants (environ 4,6 % des locaux en rez-de-chaussée), suivie d'une phase résultant de la crise économique qui voit la vacance progresser jusqu'à atteindre 5,7 % des locaux en 2012 ; une troisième période s'ouvre entre 2013 et 2015 avec une vacance stabilisée autour de 5,1 % malgré une légère pointe à 5,4 % en 2014.

## Une évolution de la vacance selon trois périodes distinctes

### Évolution du nombre et de la part des locaux vacants



Source : Aour

Une analyse détaillée de la vacance des locaux entre juin 2014 et juin 2015 permet de préciser les observations :

#### → Plus de la moitié des locaux vacants en 2014 sont toujours inoccupés en 2015 tandis que 43 % ont retrouvé une affectation

Un peu plus de la moitié des locaux vacants en 2014 le sont restés en 2015.

Parmi les 599 locaux en rez-de-chaussée qui étaient vacants en 2014, un peu plus de la moitié, soit 315 sont toujours sans activité en juin 2015. Ces 315 locaux inoccupés en juin 2015 se répartissent entre 288 locaux vacants et 27 locaux en travaux. Une autre partie des locaux qui étaient vacants en 2014 ont retrouvé une activité commerciale ou non commerciale (bureau, stockage...) ; ils sont 258 dans cette situation (43 %). Reste enfin 26 locaux, soit 4 %, dont les surfaces ont été englobées par un local voisin ou encore vouées à la destruction.

55 % des locaux inoccupés en juin 2015 étaient déjà vacants un an auparavant

Sur l'ensemble des 571 locaux recensés comme étant vides ou en travaux en juin 2015, un peu plus de la moitié, soit 55 % représentant 315 unités, étaient déjà dans cette situation l'année précédente. En complément, 256 locaux étaient concernés par une activité commerciale ou non commerciale ; ces derniers ont ainsi muté vers la vacance. Ils représentent 45 % des locaux vacants présents en juin 2015.

#### → Les locaux vacants apparus entre 2014 et 2015 proviennent pour près de la moitié de deux secteurs d'activité : les services commerciaux et la mode

Un peu plus de 46 % des nouveaux locaux vacants recensés entre juin 2014 et juin 2015 sont issus de deux secteurs : les services et agences commerciales pour un quart d'entre eux (25 %) et un peu plus d'un local sur cinq pour le secteur de l'équipement de la personne (21 %). Un troisième quart des nouveaux locaux vacants provient de deux autres secteurs d'activité : les commerces culturels et de loisirs (13 %) et la restauration (13 %). Le quart restant provient de plusieurs secteurs, l'alimentaire (9 %), la décoration de la maison (7 %), les autres types de locaux (bureaux, ateliers...) pour 7 %, la santé/beauté pour 3 % et d'autres secteurs dans de faibles proportions.

#### → Plus de 40 % des nouveaux locaux vacants sont concentrés sur les voies à attractivité de quartier

Les locaux vacants qui apparaissent entre juin 2014 et juin 2015 sont localisés sur la quasi-totalité des voies de la BDRues. Seules deux d'entre elles n'ont pas observé l'arrivée de nouveaux locaux vacants sur l'année écoulée, il s'agit d'une part de la rue du Quatre Septembre (2<sup>e</sup>) et d'autre part de la rue Vignon (8<sup>e</sup>-9<sup>e</sup>). Ces voies connaissent une activité commerciale importante qui ne laisse pas de place à la vacance. À l'inverse, d'autres voies enregistrent une progression du nombre de locaux vacants, autour d'une dizaine pour quelques-unes d'entre elles : +12 rue de La Fayette (9<sup>e</sup>-10<sup>e</sup>), +11 sur l'avenue des Champs-Élysées (8<sup>e</sup>) et la rue Ordener (18<sup>e</sup>), +10 sur les rues de Rivoli (1<sup>er</sup>-4<sup>e</sup>) et du Faubourg Saint-Martin (10<sup>e</sup>). Enfin certaines voies connaissent une faible progression de la vacance des locaux en pied d'immeubles comme le boulevard de Port Royal (5<sup>e</sup>-13<sup>e</sup>-14<sup>e</sup>), les rues Cler (7<sup>e</sup>), Cadet (9<sup>e</sup>) et de Lyon (12<sup>e</sup>), le boulevard Barbès (18<sup>e</sup>) où les vacants augmentent respectivement d'une unité entre juin 2014 et juin 2015.

## Trois secteurs en augmentation : l'alimentaire, la restauration et les commerces liés à la santé et la beauté

## Trois autres en perte de vitesse : l'habillement, les agences commerciales et la décoration de la maison

Les principales mutations commerciales marquant la période juin 2014 - juin 2015 sont les suivantes :

- **Les magasins alimentaires** continuent de voir leurs effectifs progresser dans une période de baisse globale des commerces et services commerciaux ; on observe ainsi une augmentation de leurs effectifs (+27 établissements) et cela pour la quatrième année consécutive. L'alimentaire spécialisé et généraliste progresse dans les mêmes proportions (respectivement +13 et +14 établissements). Pour l'alimentaire spécialisé, les hausses concernent les pâtisseries (+7), les cavistes (+6) et les chocolatiers (+5) alors que pour l'alimentaire généraliste, elles concernent les supérettes classiques (+7) et les magasins d'alimentation générale (+5).
- **Les cafés et restaurants** poursuivent leur marche en avant avec une légère augmentation du nombre de leurs établissements (+18 unités) même si cette dernière est moins marquée que sur les deux périodes précédentes.
- **Les commerces liés à la santé et la beauté** enregistrent, après une année de stagnation, une reprise de leur développement puisque 13 nouveaux établissements voient le jour sur l'ensemble des 56 voies étudiées pour atteindre un total d'environ 635 magasins dédiés.
- **Les magasins de décoration de la maison** sont en baisse pour la septième année d'affilée. Le secteur perd 12 établissements entre juin 2014 et juin 2015, passant de 445 magasins en 2014 à 433 en juin 2015. Une tendance identique, même si beaucoup moins marquée, concerne les magasins de bricolage/jardinage dont le nombre diminue d'une unité au cours de la période, passant de 148 en juin 2014 à 147 en 2015.
- **Les commerces d'habillement** sont en diminution pour la deuxième année d'affilée mais cette fois avec une baisse moins importante que sur la période précédente puisqu'ils diminuent de 44 établissements entre juin 2014 et juin 2015 alors que cette baisse avait été de 63 unités.
- **Les agences et services commerciaux** connaissent une diminution de leurs effectifs, -18 établissements sur la période après une baisse déjà enregistrée sur l'année précédente, mais ce sont cette fois les agences commerciales qui diminuent alors que cela concernait les services aux particuliers l'année passée. Les services commerciaux progressent (+5 unités) alors que les agences tendent à diminuer (-23 unités). Les progressions pour les services concernent les activités liées aux soins du corps (+11 établissements) ; à l'inverse, les agences commerciales diminuent notamment les agences immobilières (-11 établissements), les boutiques de télécommunication vers l'étranger (-6 établissements).
- **Les commerces culturels et de loisirs** restent stables sur la période (-1 établissement). Ils avaient très légèrement augmenté entre juin 2013 et juin 2014 (+6 magasins). Leur effectif est de 835 boutiques en juin 2015.
- **Les autres locaux situés en rez-de-chaussée sur rue** (ateliers, bureaux...) voient leurs effectifs diminuer entre 2014 et 2015, cette baisse concerne principalement le commerce de gros dont le nombre d'établissement continue de décroître à Paris et pour lequel de récentes solutions d'implantations plus aisées apparaissent sur de nouveaux sites métropolitains.

# La vacance se réduit sur les voies inter-arrondissements et les voies de quartier, elle se stabilise sur les voies alimentaires

Les évolutions commerciales enregistrées sur les 56 voies BDRues peuvent être analysées selon une typologie détaillée en quatre types de voies <sup>1</sup> :

## → Voies à dominante alimentaire : stabilité de la vacance et baisse des commerces de mode

Les voies alimentaires enregistrent une diminution globale de 10 locaux en rez-de-chaussée ; dans le même temps, les commerces et services commerciaux restent stables puisque leur effectif est identique entre 2014 et 2015. Deux voies totalisent plus de la moitié de cette baisse, il s'agit des rues d'Aligre (12<sup>e</sup>) et Daguerre (14<sup>e</sup>) pour lesquelles 3 locaux en moins sont comptabilisés sur l'année écoulée.

Les voies à dominante alimentaire connaissent des évolutions variées sur la période selon les différents secteurs d'activité, certains progressent comme la restauration (+7 établissements), les magasins alimentaires (+5 boutiques) ou ceux liés à la culture et aux loisirs (+3 établissements), d'autres restent stables comme la santé/beauté, les hôtels (+2 unités), l'auto/moto (+1), l'équipement de la maison et le bricolage/jardinage (-1 unité). Enfin, les secteurs qui enregistrent des baisses sont ceux des services et agences, l'équipement de la personne (-9 établissements chacun). Après avoir enregistré une forte diminution de leur nombre (-11 unités) entre 2012 et 2013 puis une forte progression (+16 unités) entre 2013 et 2014, les locaux vacants sur les voies alimentaires connaissent une stabilité (-1 unité) entre juin 2014 et juin 2015. Cette évolution est en tout point comparable à celle observée pour l'ensemble des 56 voies de la BDRues sur la même période. Malgré cette stabilité globale des locaux vacants sur les voies alimentaires, certaines rues connaissent néanmoins une augmentation de la vacance, c'est le cas des rues du Poteau (18<sup>e</sup>) et Mouffetard (5<sup>e</sup>) avec respectivement +5 et +4 unités supplémentaires.

## → Voies à très forte attractivité : progression de la vacance, diminution des commerces de mode

Les locaux à rez-de-chaussée installés le long des voies à très forte attractivité sont en très légère diminution entre juin 2014 et juin 2015 (-9 unités), cette dernière s'accompagne d'une hausse de la vacance sur ces voies. Cette baisse des locaux se traduit par une diminution marquée des commerces et services commerciaux (-25 établissements) principalement concentrée sur l'avenue des Champs-Élysées (8<sup>e</sup>). Parmi les commerces et services commerciaux, de grandes disparités s'enregistrent selon les secteurs d'activité, certains sont en augmentation comme les magasins d'équipement de la maison (+22 établissements), les commerces alimentaires (+5 établissements), d'autres sont stables comme la santé/beauté (+2), le bricolage et l'auto/moto dont les effectifs restent identiques, la culture et les loisirs (-2 boutiques), enfin certains secteurs connaissent une baisse de leurs établissements, les services et agences (-3 unités), la restauration (-4 unités) et surtout les magasins de mode qui perdent 45 établissements.

La vacance sur les voies à très forte attractivité enregistre de fortes variations ; alors que le nombre de locaux avait augmenté (+19 unités) entre 2012 et 2013, la période suivante entre 2013 et 2014 avait vu leur nombre diminuer (-15 unités). Depuis juin 2014, les locaux vacants sont plus nombreux (+14 unités), on en dénombre plus de 60 au mois de juin 2015. La moitié des nouveaux locaux vacants recensés entre 2014 et 2015 est le fait des Champs-Élysées (+7 unités) dont le renouvellement des galeries commerciales explique en partie ces mouvements.

## → Voies inter-arrondissements : diminution de la vacance et hausse de la restauration

Les voies inter-arrondissements enregistrent une légère diminution du nombre de locaux implantés en rez-de-chaussée au cours de la période juin 2014 – juin 2015 (-20 unités). Malgré cette baisse, le nombre de commerces et services commerciaux reste très stable (-1 établissement) avec des évolutions variées selon les différents secteurs d'activité.

Plusieurs secteurs laissent apparaître une hausse de leurs établissements, c'est le cas de la restauration (+11 établissements), de l'alimentaire et de la culture/loisirs (+4 établissements chacun), d'autres secteurs restent stables comme le bricolage/jardinage (+1 établissement), l'auto/moto (-1 unité), l'hôtellerie et la mode (-2 établissements). Les secteurs d'activité qui enregistrent des diminutions d'effectifs sont l'équipement de la maison (-4 établissements)

<sup>1</sup> — Voir en annexe la typologie des voies analysées.

et surtout les services et agences commerciales (-19 établissements) essentiellement sur le boulevard Magenta (10<sup>e</sup>), la rue de Tolbiac (13<sup>e</sup>) et l'avenue du Général Leclerc (14<sup>e</sup>) avec 5 établissements de moins pour chacune des voies.

Après avoir diminuée sur la période 2012-2013 (-35 unités), puis augmentée entre 2013 et 2014 (+11 unités) la vacance des locaux sur les voies inter-arrondissements enregistre une nouvelle baisse (-17 unités) entre juin 2014 et juin 2015. Cette diminution générale masque de fortes variations entre des voies où la vacance progresse (+5 rue de la Roquette, +4 boulevard du Montparnasse) et d'autres où elle baisse parfois assez nettement (-9 boulevard de Clichy, -4 sur les boulevards Magenta et Barbès).

### → Voies de quartier : progression des magasins alimentaires et des services commerciaux

Le total des locaux implantés en rez-de-chaussée des voies de quartier est en légère baisse entre les mois de juin 2014 et juin 2015, soit 16 de moins sur la période. Les commerces et services commerciaux voient leurs effectifs sensiblement augmenter (+11 établissements) alors que les vacants diminuent (-24 unités). Cette légère hausse des commerces et services commerciaux s'explique par des variations différenciées selon les secteurs d'activité. On observe des progressions parmi les commerces alimentaires et les services commerciaux (+13 établissements chacun dont +3 établissements rue du Faubourg Saint-Martin (10<sup>e</sup>) et avenue Jean Jaurès (19<sup>e</sup>) pour l'alimentaire et +4 rue du Faubourg Poissonnière (9<sup>e</sup>-10<sup>e</sup>), rue du Faubourg Saint-Martin (10<sup>e</sup>), rue Saint-Charles (15<sup>e</sup>) pour les services), une hausse pour la santé/beauté (+6 établissements répartis sur les différentes voies), l'auto/moto et la restauration (+4 établissements). D'autres secteurs voient leurs effectifs se maintenir comme le bricolage/jardinage ou l'hôtellerie (-1 établissement) ; enfin trois secteurs enregistrent une baisse de leurs établissements, c'est le cas de l'équipement de la maison (-4 magasins), de la culture et des loisirs (-6 boutiques) et surtout du secteur de la mode (-17 établissements). Après deux années de baisses importantes (-13 établissements entre 2012 et 2013 et surtout -37 unités entre 2013 et 2014), le commerce de gros enregistre une nouvelle diminution de ses effectifs, même si cette dernière est moindre (-8 établissements seulement) et pour moitié concentrée sur la rue du Faubourg Saint-Martin (10<sup>e</sup>).

La vacance enregistrée sur ces voies est en nette diminution (-27 unités) entre juin 2014 et juin 2015 après avoir légèrement augmentée sur la période précédente (+13 unités). Quelques voies connaissent de fortes baisses, c'est le cas de la rue du Faubourg Saint-Martin (-7 unités), de la rue des Pyrénées (-9 unités) ou encore de l'avenue du Maine (-10 unités), d'autres de légères hausses comme le boulevard Saint-Marcel (+4 unités), les rues Monge (+5 unités) et Ordener (+7 unités).

## Les voies réaménagées enregistrent une hausse des commerces alimentaires

Un peu moins de la moitié des voies suivies dans le cadre de la BDRues ont été sujettes à des aménagements de voirie, elles sont 27<sup>2</sup> dans ce cas. Les évolutions commerciales observées sur ces voies sont les suivantes.

Sur les cinq dernières périodes observées, le nombre de locaux implantés en rez-de-chaussée des voies réaménagées est en diminution. La période juin 2014 – juin 2015 se traduit par une légère baisse (-26 établissements), inférieure à celle recensée sur la période 2013-2014. Ce resserrement du nombre de locaux est le résultat de changements selon les secteurs d'activité observés sur les voies réaménagées avec essentiellement une diminution de la vacance (-34 unités) et une légère hausse des commerces et services commerciaux (+15 établissements).

Cette augmentation des commerces et services commerciaux se traduit par des hausses dans les secteurs de l'alimentaire (+17 établissements avec notamment +5 magasins rue de Rivoli (1<sup>er</sup>-4<sup>e</sup>)), le secteur de la culture et des loisirs (+8 établissements dont +4 sur le boulevard Barbès (18<sup>e</sup>) et sur l'avenue de Clichy (17<sup>e</sup>-18<sup>e</sup>)), le secteur de la restauration (+5 établissements dont +3 avenue de Clichy (17<sup>e</sup>-18<sup>e</sup>)). À l'opposé, d'autres secteurs enregistrent des baisses de leurs effectifs notamment l'équipement de la maison (-9 établissements dont -3 sur la rue La Fayette (9<sup>e</sup>-10<sup>e</sup>)) ou encore le secteur de la mode (-8 établissements dont -5 avenue de Clichy et -4 avenue Jean-Jaurès (19<sup>e</sup>)). Après une année de hausse entre 2013 et 2014 (+20 unités), les locaux vacants tendent à diminuer sur la période 2014-2015 (-34 unités) avec -10 unités avenue du Maine (14<sup>e</sup>), -9 unités avenue de Clichy (17<sup>e</sup>-18<sup>e</sup>) et rue des Pyrénées (20<sup>e</sup>), -7 unités rue du Faubourg Saint-Martin (10<sup>e</sup>).

2 — Voir en annexe la liste des voies réaménagées.

L'évolution de la structure commerciale, des locaux implantés en rez-de-chaussée, observée sur les voies réaménagées est sensiblement différente de celle de l'ensemble des 56 voies de la BDRues. Entre juin 2014 et juin 2015, les commerces et services commerciaux sont plus nombreux (+15 établissements) sur les voies réaménagées alors qu'ils ont tendance à diminuer (-15 établissements) sur l'ensemble des 56 voies. Une évolution à la baisse est constatée pour les autres types de locaux (ateliers, bureaux...) à la fois sur les voies réaménagées et sur l'ensemble des voies de la BDRues (une quarantaine de locaux en moins pour chaque type). L'alimentaire progresse sur les voies réaménagées (+17 établissements) mais également sur l'ensemble des 56 voies (+27 magasins), la culture et les loisirs augmentent (+8 boutiques) alors qu'ils restent stables sur l'ensemble des voies, la restauration enregistre une petite hausse (+5 établissements) contre une hausse plus forte sur les 56 voies (+18 établissements). Les diminutions s'observent pour les secteurs de la mode (-8 magasins sur les voies réaménagées contre -44 sur les 56 voies), et de la décoration de la maison (respectivement -9 et -12 établissements).

## Annexe

La BDRues distingue différents types de voies, réparties selon la typologie suivante :

### → Les voies à dominantes alimentaires :

Rue Montorgueil (1<sup>er</sup>-2<sup>e</sup>), rue de Bretagne (3<sup>e</sup>), rue Mouffetard (5<sup>e</sup>), rue Cler (7<sup>e</sup>), rue Cadet (9<sup>e</sup>), rue du Faubourg Saint-Denis (10<sup>e</sup>), rue d'Aligre (12<sup>e</sup>), rue du Rendez-Vous (12<sup>e</sup>), rue Daguerre (14<sup>e</sup>), rue Raymond Losserand (14<sup>e</sup>), rue de Lévis (17<sup>e</sup>), rue du Poteau (18<sup>e</sup>), rue de Belleville (19<sup>e</sup>-20<sup>e</sup>), rue d'Avron (20<sup>e</sup>).

### → Les voies à très forte attractivité :

Rue de Rivoli (1<sup>er</sup>-4<sup>e</sup>), boulevard Saint-Michel (5<sup>e</sup>-6<sup>e</sup>), rue de Rennes (6<sup>e</sup>), avenue des Champs-Élysées (8<sup>e</sup>), avenue Matignon (8<sup>e</sup>).

### → Les voies à attractivité inter-arrondissements :

Rue des Rosiers (4<sup>e</sup>), boulevard Saint-Germain (3<sup>e</sup>-6<sup>e</sup>-7<sup>e</sup>), boulevard du Montparnasse (6<sup>e</sup>-14<sup>e</sup>-15<sup>e</sup>), boulevard de Clichy (9<sup>e</sup>-18<sup>e</sup>), boulevard de Rochechouart (9<sup>e</sup>-18<sup>e</sup>), boulevard de Magenta (10<sup>e</sup>), rue Oberkampf (11<sup>e</sup>), rue de la Roquette (11<sup>e</sup>), cours de Vincennes (12<sup>e</sup>-20<sup>e</sup>), rue de Tolbiac (13<sup>e</sup>), avenue du Général Leclerc (14<sup>e</sup>), rue du Commerce (15<sup>e</sup>), rue de Passy (16<sup>e</sup>), avenue de Clichy (17<sup>e</sup>-18<sup>e</sup>), avenue de Saint-Ouen (17<sup>e</sup>-18<sup>e</sup>), boulevard Barbès (18<sup>e</sup>).

### → Les voies à attractivité de quartier :

Rue du Quatre Septembre (2<sup>e</sup>), rue Réaumur (2<sup>e</sup>-3<sup>e</sup>), rue Beaubourg (3<sup>e</sup>-4<sup>e</sup>), rue Monge (5<sup>e</sup>), boulevard Saint-Marcel (5<sup>e</sup>-13<sup>e</sup>), boulevard de Port-Royal (5<sup>e</sup>-13<sup>e</sup>-14<sup>e</sup>), rue Vignon (8<sup>e</sup>-9<sup>e</sup>), rue du Faubourg Poissonnière (9<sup>e</sup>-10<sup>e</sup>), rue de La Fayette (9<sup>e</sup>-10<sup>e</sup>), rue du Faubourg Saint-Martin (10<sup>e</sup>), rue du faubourg du Temple (10<sup>e</sup>-11<sup>e</sup>), rue de Lyon (12<sup>e</sup>), avenue du Maine (14<sup>e</sup>), rue Saint-Charles (15<sup>e</sup>), avenue de Versailles (16<sup>e</sup>), rue de la Jonquière (17<sup>e</sup>), rue Marx Dormoy (18<sup>e</sup>), rue Ordener (18<sup>e</sup>), avenue Secrétan (19<sup>e</sup>), avenue Jean-Jaurès (19<sup>e</sup>), rue des Pyrénées (20<sup>e</sup>).

Parmi les 56 voies de la BDRues, 27 d'entre elles ont fait l'objet d'aménagements de voirie. Elles se répartissent entre espaces civilisés et voies réaménagées :

### → Les espaces civilisés :

Boulevard de Clichy (9<sup>e</sup>-18<sup>e</sup>), boulevard de Rochechouart (9<sup>e</sup>-18<sup>e</sup>), boulevard de Magenta (10<sup>e</sup>), boulevard Barbès (18<sup>e</sup>), avenue Jean-Jaurès (19<sup>e</sup>).

### → Les voies réaménagées :

Rue de Rivoli (1<sup>er</sup>-4<sup>e</sup>), rue Beaubourg (3<sup>e</sup>-4<sup>e</sup>), boulevard Saint-Michel (5<sup>e</sup>-6<sup>e</sup>), boulevard Saint-Germain (5<sup>e</sup>-6<sup>e</sup>-7<sup>e</sup>), boulevard Saint-Marcel (5<sup>e</sup>-13<sup>e</sup>), boulevard de Port-Royal (5<sup>e</sup>-13<sup>e</sup>-14<sup>e</sup>), rue de Rennes (6<sup>e</sup>), boulevard du Montparnasse (6<sup>e</sup>-14<sup>e</sup>-15<sup>e</sup>), avenue Matignon (8<sup>e</sup>), rue La Fayette (9<sup>e</sup>-10<sup>e</sup>), rue du Faubourg Saint-Martin (10<sup>e</sup>), rue Oberkampf (11<sup>e</sup>), rue de la Roquette (11<sup>e</sup>), rue de Lyon (12<sup>e</sup>), cours de Vincennes (12<sup>e</sup>-20<sup>e</sup>), avenue du Maine (14<sup>e</sup>), rue du Commerce (15<sup>e</sup>), avenue de Clichy (17<sup>e</sup>-18<sup>e</sup>), rue Marx Dormoy (18<sup>e</sup>), rue du Poteau (18<sup>e</sup>), rue d'Avron (20<sup>e</sup>), rue des Pyrénées (20<sup>e</sup>).



## Suivi des mutations commerciales sur 56 voies commerçantes parisiennes Note BDRues 2015

Les enquêtes sur la mutation des rez-de-chaussée commerciaux réalisées dans le cadre de la BDRues ont fait l'objet d'un suivi en juin 2015 sur 56 voies parmi les plus commerçantes retenues au sein d'un panel décidé par la Ville de Paris, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris Ile-de-France et l'Apur. Un peu plus de 11 100 locaux ont été recensés dont un peu moins de 9 900 occupés par des commerces et services commerciaux, soit près de 89 %.

Cette note propose une présentation synthétique des évolutions commerciales observées entre juin 2014 et juin 2015 à partir des résultats d'enquêtes réalisées sur le terrain.

Les principaux enseignements de cette enquête sont une baisse du nombre des locaux implantés sur les 56 voies commerçantes d'une part et la diminution du nombre des locaux vacants (-28 unités) d'autre part. L'analyse plus qualitative des résultats montre une quasi-stabilité des commerces et services commerciaux (-15 établissements) avec notamment une nouvelle baisse des boutiques liées à la mode (-44 établissements), de même que celle des services commerciaux et agences (-18 établissements), des magasins de décoration de la maison (-12 magasins). Certaines activités restent stables comme les boutiques culturelles et de loisirs (-1 établissement), les magasins de bricolage/jardinage, l'auto/moto. À l'inverse, des augmentations s'observent notamment pour les magasins alimentaires (+27 établissements), pour la restauration (+18 établissements) ou encore les boutiques liées à la santé et la beauté (+13 établissements). Après avoir progressé entre 2013 et 2014, le nombre de locaux vacants recensés en juin 2015 est maintenant en diminution (-28 unités).

L'Apur, Atelier parisien d'urbanisme, est une association 1901 qui réunit la Ville de Paris, le Département de Paris, l'État, la DRIEA, l'Insee, la Région Ile-de-France, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris Ile-de-France, la Régie Autonome des Transports Parisiens, Paris Métropole, la Société du Grand Paris, Eau de Paris, la communauté d'agglomération d'Est Ensemble, l'Epaurif, Grand Paris Aménagement, Paris Habitat, Ports de Paris, la communauté d'agglomération Seine-Amont, le SIAAP, le SIFUREP, le SIPPAREC, SNCF Immobilier, le STIF, le Syctom et la Mission de Préfiguration de la Métropole du Grand Paris.

